

DEMOULING AG

DEMOULANT SANS SILICONE

PROPRIETES

La présentation en aérosol en fait un produit très facile d'utilisation.

DEMOULING AG ne contient aucun solvant chloré, fluoré.

DEMOULING AG est un démoulant de haute qualité, sans silicone.

DEMOULING AG permet de traiter ultérieurement les pièces en peinture, sérigraphie, collage, soudure, imprégnation, électrodéposition.

DEMOULING AG résiste en continu à des températures supérieures à 130°C.

DEMOULING AG est pratiquement incolore, inodore, ne tache pas, ne laisse pas de résidus, permet une meilleure finition des pièces.

CARACTERISTIQUES

- Aspect -----liquide fluide

- Densité -----< 1

UTILISATIONS

DEMOULING AG convient au *démoulage* des caoutchoucs et des matières plastiques dans les industries d'injection, les industries d'extraction, les industries de compression.

DEMOULING AG convient pour les pièces moulées dans les matériaux suivants :

Polyesters, ABS, caoutchoucs, makrolon, PVC, PP, PE, PEHD, résines époxy, résines phénoliques, polyamides, dérivés acryliques, résines vinyliques, polyéthylènes ...

DEMOULING AG peut être également utilisé comme *agent de glisse*, notamment pour le glissement du bois industriel, tiroirs, métiers à tisser, massicots, ciseaux, cisailles pour l'imprimerie, la cartonnerie, la bonneterie et la chaussure.

UTILISATEURS

DEMOULING AG est à utiliser par les professionnels.



MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi.

Tenir l'aérosol verticalement.

Diriger le diffuseur en direction des pièces à traiter, préalablement nettoyées.

Pulvériser à environ 30cm, régulièrement mais sans excès.

L'opération est à renouveler dès que le moule commence à accrocher.

Ne nécessite qu'un simple nettoyage avant de peindre, sérigraphier, coller ...

Un essai préalable avant utilisation est nécessaire.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.